



Les municipales : compétences



Document mis à jour le 06/11/2025

Les municipales 2026

Les principales compétences de la commune

Urbanisme

Délivrance des permis de construire et des autres autorisations d'occupation des sols, droit de préemption urbain..

Gestion des écoles élémentaires et maternelles

La commune est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les réparations.

Actions sociales

Au travers notamment des centres communaux d'action sociale (CCAS)

- A noter, la commune bénéficie de la clause générale de compétence qui lui permet de gérer toute affaire d'intérêt communal.

Police municipale

Gestion du patrimoine communal

Eclairage public, dénomination des voies, piscines, théâtres...

Gestion de l'état civil, de l'organisation des élections...

- Malgré tout, le champ des compétences des communes a tendance à diminuer au profit des intercommunalités.

Source : <https://www.vie-publique.fr/fiches/19613-quest-ce-quune-commune>

Les municipales 2026

Les compétences communales en matière d'environnement

MOBILITÉ

Réduire la place de la voiture et repenser les déplacements

Le maire agit sur :

- L'installation de bornes de recharge électrique ;
- L'aménagement des rues, pistes cyclables, zones 30 et rues piétonnes ;
- Le soutien aux transports en commun.

PIÉTONS

Améliorer les déplacements à pied et leur sécurité

Le maire agit sur :

- L'élargissement et la végétalisation des trottoirs ;
- La sécurité des cheminements piétons ;
- L'accessibilité des zones rurales.

ALIMENTATION

Améliorer la qualité et l'origine des repas publics

Le maire agit sur :

- Les menus des cantines scolaires (bio, végétarien) ;
- Les partenariats avec les producteurs locaux ;
- La création de ceintures maraîchères.

Source : <https://bonpote.com/pourquoi-les-elections-municipales-2026-sont-cruciales-pour-lecologie/>

Les municipales 2026

Les compétences communales en matière d'environnement

ENERGIE

Réduire la consommation et produire localement

Le maire agit sur :

- L'extinction nocturne de l'éclairage public ;
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- Le développement des énergies renouvelables locales.

URBANISME

Orienter l'aménagement pour limiter l'impact climatique

Le maire agit sur :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- La limitation de l'étalement urbain ;
- La création d'espaces verts et d'îlots de fraîcheur.

EAU

Le maire agit sur :

- La distribution de l'eau potable ;
- La gestion des eaux pluviales urbaines ;
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Source : <https://bonpote.com/pourquoi-les-elections-municipales-2026-sont-cruciales-pour-lecologie/>

Les municipales 2026

Les compétences communales en matière d'environnement

DÉCHETS

Faciliter le tri et la réduction à la source

Le maire agit sur :

- Les points d'apport volontaire et composts collectifs ;
- Le tri à la source des biodéchets ;
- L'accompagnement des habitants au tri.

VOLONTÉ POLITIQUE

Faire de l'écologie une priorité municipale

Le maire agit sur :

- Le soutien aux initiatives locales écologiques ;
- L'exemplarité dans ses comportements ;
- La sensibilisation de ses administrés.

Source : <https://bonpote.com/pourquoi-les-elections-municipales-2026-sont-cruciales-pour-lecologie/>

Les municipales 2026

Les principales compétences des EPCI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les compétences obligatoires d'une communauté de communes sont :

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace : plan local d'urbanisme intercommunal, opérations d'aménagement, organisation de la mobilité...
- Equilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, politique du logement
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Les compétences obligatoires sont les 7 des communautés de communes ainsi que :

- Les politiques d'habitat
- La politique de la ville
- La gestion des eaux pluviales

Les municipales 2026

Les principales compétences des EPCI

COMMUNAUTÉ URBAINE

Les compétences obligatoires sont celles de la communauté d'agglomération ainsi que :

- Lycées et collèges
- Equipements sportifs et culturels
- Lutte contre la pollution de l'air et le bruit
- Contribution à la transition énergétique

MÉTROPOLE

Les compétences obligatoires celles de la communauté urbaine ainsi que :

- Les réseaux et infrastructures de télécommunication
- La réalisation d'un plan climat

Les municipales 2026

Les principales compétences des syndicats mixtes et intercommunaux

Un **syndicat de communes** (ou **syndicat intercommunal**) est une catégorie d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) associant des communes en vue d'oeuvres ou de services d'intérêt intercommunal. Les communes peuvent s'associer pour l'exercice d'une seule ou de plusieurs compétences : gestion de l'eau, traitement des déchets, énergie et électrification, urbanisme, tourisme...

Le maire siège dans les syndicats de communes : il y représente sa commune, participe aux délibérations et vote les orientations et budgets.

En Ile-de-France il existe aujourd'hui :

- 329 syndicats à vocation unique (SIVU)
- 42 syndicats à vocation multiple (SIVOM)
- 200 syndicats mixtes (regroupant des communes mais aussi d'autres collectivités et organismes publics : EPCI, départements, régions...)